nous servir des paroles mêmes des examinateurs, il ne saurait avoir de système plus complet.

La banque du Collège porte le nom de "Levis Collège Bank"; elle dispose d'un capital de \$80,000 déposées dans sa caisse. Inutile d'ajouter que cet argent n'a cours légal qu'entre les élèves du cours commercial.

Ce fut un examen oral qui a eu lieu hier, l'examen par écrit ayant eu lieu la semaine dernière, comme nous l'avons déjà dit.

Mgr Bégin a examiné les élèves pour la sténographie française, et M. le maire Dupré pour la sténographie anglaise.

Tous les élèves, après avoir écrit sous la dictée, ont lu à première vue, leurs notes sténographiques. M. Dupré a aussi fait subir aux élèves un interrogatoire sur la correspondance commerciale, et M. I. N. Lecours, procureur du collège, les a interrogés en français, sur la même matière, à la demande de M. Dupré.

Après ces interrogatoires, M. l'abbé Roger a expliqué son système de banquerie en français et en anglais.

A la fin de son discours, M. Roger invita Mgr Bégin et MM. les examinateurs à jeter un coup d'œil sur les opérations commerciales tenues par ses élèves dans leurs cahiers de banquerie.

Cet examen donna lieu à une approbation générale.

M. Lavoie, le distingué banquier de Québec, fut ensuite invité à questionner les élèves. Il leur posa quatre questions ayant trait aux opérations qui se font chaque jour. Ce furent des questions journalières pratiques, très difficiles.

M. Raoul Fortin répondit aux questions avec une habileté et un sang-froid étonnants. Aussi, M. Lavoie se déclara-t-il entièrement satisfait; il ne voulut pas s'assurer davantage des capacités des élèves, dont il était pleinement convaineu.

M. l'abbé Roger, le professeur, interrogea les élèves sur le prix de revient et pria ensuite M. Letellier de continuer l'examen en cette matière.

Ce dernier posa le problème suivant:

Faites le prix de revient de 100 caisses de gin, avec 6 mois d'intérêt à 7 p. c. sur la marchandise et les autres déboursés et 4 mois sur les droits; prix coûtant du gin 5 shellings et un 1 denier par caisse. Condition du paiement, 3 mois de la date du connaissement.

Calculez 20 jours de traversée. Le fret est de 15 shellings